Fiche d'information Résistant

Photos
- DSC_09341.jpg

Genre
Femme

Nom
BOIVIN épouse Badais Raymond

Prénom
Suzanne Albertine Aimée

Nom et Prénom(s)
BOIVIN épouse Badais Raymond, Suzanne Albertine Aimée

Chronologie
1943

Statut
- DIR

Mouvements
- LIBE NORD

Date de naissance
17/04/1891

Commune
Le Havre Graville

Département / Pays
76

Lieu
Le Havre Graville - 76

MPLF
- MPLF

Mort pour la France
01/03/1945 à Ravensbruck

Parcours dans la résistance

Née à Graville le 17 avril 1891, **Suzanne Albertine Aimée BOIVIN** épouse Raymond Badais en 1909 à Graville Saint Honorine près du Havre. Le mariage est dissous le 1er avril 1920 au Havre.

Elle est partie ensuite s'établir à Saint Quentin (02) où elle était débitante de boisson en 1929.

Suzanne Boivin a été arrêtée le 19 janvier 1943, au 27 rue Michelet, suite à une dénonciation, internée à la prison de la ville, jusqu'en avril 1943.

Elle est transférée avec le numero 1960 au fort de Romainville jusqu'au début du mois de novembre 1943, elle est de nouveau transférée durant cette période au Val de Grace le 12 août 1943 et dirigée au camp d'internement de Compiègne le 5 novembre 1943 et ce jusqu'à fin janvier 1944.

Le fort de Romainville

Le fort de Romainville est une immense enceinte fortifiée surplombant Paris, avec le camp de Drancy, il est l'autre lieu majeur de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale dans la région parisienne.

C'est un ouvrage militaire de type Vauban construit au 19e siècle, le fort de Romainville fut réquisitionné en 1940 par les nazis et sera jusqu'en 1944 un camp d'internement et de transit pour la déportation, un des plus importants de France avec celui de Compiègne.

Au total 7 000 personnes y seront emprisonnées (200 mourront fusillées) dont 3 800 femmes.
Le 24 janvier 1943, marque un tournant dans la chronologie du lieu avec la déportation de 230 résistantes vers Auschwitz-Birkenau, dont fera partie Suzanne Boivin.
En arrivant au camp, elles sont immatriculées par un tatouage sur le bras gauche. Les numéros se situent dans la série des 31 000.
A partir de 1944, pour ne pas attirer l'attention des populations, les nazis déportent les femmes victimes de la répression au petit matin, de façon très discrète, à bord d'autocars jusqu'à la gare de l'Est où elles sont mises dans des voitures de voyageurs jusqu'à la frontière.
Sur le territoire allemand, elles sont entassées dans des wagons à bestiaux pour rejoindre le camp de Ravensbrück. Geneviève de Gaulle ou la grande ethnologue Germaine Tillion, parties respectivement de Compiègne et de Fresnes, sont aussi déportées dans ce camp.

Suzanne Boivin est déportée par le transport parti de Compiègne le 31 janvier 1944 au KL Ravensbruck (matricule 27986).

Le camp de Ravensbruck

Le camp de concentration de Ravensbruck était le plus grand camp pour femmes du Reich, et le deuxième plus grand camp dans le système concentrationnaire en général, après Auschwitz-Birkenau Quand celui de Lichtenburg a fermé en 1939, il était le seul camp exclusivement réservé aux femmes.

Le camp rassemblait plusieurs types de détenues :
• les détenues politiques
• les prisonnières de guerre principalement russes
• les détenues raciales : Juives, Tsiganes, Roms.
• les détenues de droit commun et prostituées.
Les prisonnières de Ravensbrück furent l'objet de sévices permanents, battues, astreintes au travail et assassinées lorsqu'elles n'en étaient plus capables, ou pour un acte de rébellion ou sans raison particulière. Les prisonnières jugées inaptes au travail étaient tuées par balle jusqu'en 1942.

À partir de l'été 1942, des expériences médicales furent menées sur au moins 86 détenues, dont 74 polonaises. Plusieurs milliers de détenues furent exécutées juste avant la libération du camp en avril 1945.

Quand l'Armée rouge arriva le 30 avril 1945, il ne restait que 3 500 femmes et 300 hommes non évacués.

Les SS avaient entraîné les détenues capables de marcher, environ 20 000, dans une marche forcée vers le nord du Mecklembourg après en avoir confié 7 000 à des délégués de la Croix-Rouge suédoise et danoise. Ils furent interceptés après quelques heures par une unité d'éclaireurs russes.

Au total, 123 000 femmes ont été déportées à Ravensbrück dont 18 500 Juives, en majorité hongroises.

D’après les témoignages Mme Boivin qui souffrait d’un bras a été transférée au Jugendlager d’où personne n’est jamais revenu.

En janvier 1945, les femmes âgées de plus de 50 ans ou trop faibles pour travailler furent emmenées à 2 kms du camp de Ravensbrück, au Jugenlager, un ancien camp de redressement pour jeunes délinquantes transformé en annexe de Ravensbrück. En fait, les déportées y moururent d'épuisement ou furent gazées (B. Garin).

Elle est décédée le 1er mars 1945 à Ravensbruck (Bddm).

Suzanne BOIVIN a été homologuée DIR. Numéro de carte de déporté résistant 200210974

Distinction : Médaille de la Résistance française à titre posthume (1954).

Variantes d'état-civil relevée dans les sources : prénom Albertine (Shd Caen) - née le 17 novembre 1891 (Geneawiki Saint Quentin).

Documents annexés : AC 21 P 427714 (David Fouache)

Décorations
- Médaille de la résistance

SHD Vincennes
GR 16 P 68720

SHD Caen
AC 21 P 427 714

Archives du collectif
Liste 76 des Médaillés de la résistance (M. Baldenweck) - AC 21 P 427 714 (D. Fouache)

Bibliographie
AC St Quentin: Cote J 1448 - AD02: Cote 1940w140.

Photothèque / Documents annexes
- DSC_0920-min-scaled.jpg
- DSC_0925-min-scaled.jpg
- DSC_0933-min-scaled.jpg
- DSC_0949-min-scaled.jpg
- DSC_0945-min-scaled.jpg
- DSC_0939-min-scaled.jpg
- DSC_0959-min-scaled.jpg

- DSC_0958-min-scaled.jpg
- DSC_0951-min-scaled.jpg
- expo18_07_01-min.jpg
- Capture-decran-2022-01-19-122825-min.jpg
- Capture-decran-2022-01-19-122716-min.jpg
- Capture-decran-2022-01-19-122457-min.jpg

Crédit Photo
© AC 21 P 427 714

Mise à jour
19/01/2021